

Exercice de droits civiques pour les travailleurs de l'ESAT d'Avenir Apei

« **Voter** », un acte citoyen qui peut être difficile et nouveau pour des milliers de personnes porteuses d'un handicap mental. Pour que cela soit accessible à tous, Avenir Apei et la mairie de Carrières-sur-Seine ont initié au vote les 58 travailleurs de l'ESAT (Établissement ou Services d'Aide par le Travail) de la Roseraie dans la salle du Conseil Municipal à la mairie, le mercredi 24 novembre 2021.



Les travailleurs ont élu les représentants de leur Conseil de Vie Sociale (CVS). Cet événement était l'occasion d'expliquer le déroulement d'une élection et de sensibiliser ces derniers à l'exercice de leurs droits civiques, selon Jean-Michel Reiter, président de l'association Avenir Apei. En effet, la réforme de la justice, entrée en vigueur en mars 2019, a permis aux personnes sous tutelle ou curatelle de pouvoir exercer leur droit de vote. « Il est donc important de les préparer et de leur rappeler leurs droits », a précisé Jean-Michel Reiter.

Agnès Conesa-Rouat, Maire-Adjointe déléguée aux Affaires sociales et à la Politique de la Ville, a ouvert la session en expliquant la procédure de vote. Les travailleurs ont ensuite voté chacun leur tour pour désigner leurs représentants. Le dépouillement des bulletins de vote a eu lieu à l'ESAT.





Contact

ESAT la Roseraie
27 rue du général Leclerc
01 30 86 22 59
esat-roseraie@avenirapei.org